

## Le Congrès eucharistique de Vienne.

(D'une lettre de Vienne, en date du 16 mars.)



ON Em. le cardinal Nagl, archevêque de Vienne, a été reçu en audience particulière par l'empereur, à qui il a rendu compte des travaux préparatoires du Congrès et de diverses dispositions prises ou projetées.

L'empereur n'a pas seulement accepté le patronage nominal du Congrès, mais aussi les charges et les devoirs que comporte ce titre. D'ailleurs, certains arrangements concernant l'empereur lui-même, la cour, l'armée, les dignitaires de la Couronne et de l'État, ne peuvent être arrêtés sans l'examen et l'approbation du monarque ainsi qu'on le verra par l'exposé qui suit.

L'empereur s'est déclaré hautement satisfait de l'entrain qui préside aux travaux, de la sage compréhension de toutes choses, de la bonne harmonie des nationalités de l'empire et des excellentes nouvelles reçues de tous les pays de la chrétienté sur la participation des fidèles qui sera immense.

\* \* \*

Pour donner une idée approximative de l'ordonnance du Congrès, de ses solennités et des actes dont il a suscité l'initiative, je m'inspirerai des communications faites jeudi dernier par Monsignore Muller à la Société des mères, dont la réunion avait lieu au couvent de Notre-Dame de Sion.

Environ cinq cents dames étaient présentes, parmi lesquelles la princesse de Paar, la comtesse de Bellegarde, la comtesse de Paar-Windischgraetz, la comtesse Szechényi, la comtesse Mocenigo-Windischgraetz, la comtesse de Gallas-Hoyos.